



Procès-Verbal de l'assemblée générale extraordinaire du comité régional de Cyclotourisme de Normandie le 26 novembre 2022.

Le président du Coreg (Dominique ROUSSEL) a convoqué l'ensemble des clubs de Normandie (chaque club devant être représenté par son Président ou une personne dûment mandatée) le

Samedi 26 novembre 2022 à Mézidon Vallée d'Auge (Calvados) à 9heures30,
Cinélique, salle Jean Vilar rue René Valognes

Ordre du jour :

- 9h30 ou 9h45 : - ouverture de séance
- rapport moral,
 - rapport d'activités : les effectifs,
 - rapport financier,
 - présentation des candidats au comité directeur du CoReg,
 - votes,
 - approbation des rapports,
 - rapports d'activités : sphères formation/sécurité, toutes pratiques, tourisme/communication,
 - réponses aux questions écrites,
 - résultat du concours photos,
 - présentation du « Longues distances » et de l'Etoile Normande,
 - récompenses : médailles de la FFCT, le challenge de France et les trophées régionaux,
 - résultats de votes,
 - résultat du concours photos
- 12h30 : fin de l'assemblée et verre de l'amitié,
13h00 : repas.

237 voix de clubs étaient présentes ou représentées, le quorum de 508/2 +1 soit 255 n'étant pas atteint, l'Assemblée Générale Ordinaire ne peut pas délibérer valablement. Il est décidé de reporter l'assemblée générale de 15 minutes et de procéder à une assemblée générale extraordinaire.

Personnalités présentes :

- M. Stéphane GIBON - élu fédéral, président de la commission « longues distances » – représentant Martine CANO, Présidente de la Fédération Française de Cyclotourisme.
M. Roger LOUVET, Président du CoDep 14.
M. Fabrice PIGNET, Président du CoDep 27.
M. Luc GRANTE, Président du CoDep 50.
M. François BEAUDOUIN, élu fédéral, Président de la commission Accueil des personnes en situation de handicap et président du CoDep 61.
M. Hervé DEHAIS, Président du CoDep 76.

✚ **RAPPORT MORAL** : aucune question.

✚ **RAPPORT FINANCIER** :

Question : Est-il raisonnable d'investir autant d'argent pour une semaine jeunes ?

Réponse : Le budget prévisionnel jeunes a été respecté. Cette rencontre nationale est un point fort pour nos jeunes. Lors de la semaine jeunes, nous avons des jeunes éducateurs fédéraux qui ont mis en œuvre leur formation aussi bien en assistance sur un accident, que lors du déplacement au feu d'artifice, sans eux, cette action de la soirée n'aurait pas été possible. C'est une excellente rencontre pour nos jeunes de se rendre à cette semaine et de côtoyer les autres régions. Certes l'investissement financier est important, mais après la période Covid, les finances du CoReg le permettaient.

✚ **RAPPORT D'ACTIVITÉS** :

➤ **Les effectifs :**

- Les effectifs sont stables. Nous pouvons ressentir une reprise de la vie associative malgré une baisse globale sur les organisations des randonnées. Cela est sans doute dû au contexte inflationniste, à la démographie...

➤ **La formation :**

- Laurent précise qu'il est difficile de mobiliser les licenciés. Il est à noter qu'au CoReg de Normandie, nous comptons 225 animateurs et 142 éducateurs.

Question : Serait-il possible que les présidents soient informés des formations directement sur le site de leur club sans aller chercher sur l'espace dédié ?

➡ Stéphane transmet la demande à la fédération.

➤ **La sécurité** : aucune remarque.

➤ **Les jeunes :**

La SNEJ (Semaine Nationale Européenne des Jeunes) n'aura plus lieu telle qu'elle est organisée jusqu'à présent. La fédération ne sera plus l'organisatrice, ce sera aux CoReg de le faire car c'est une manifestation trop lourde à organiser au niveau administratif.

Remarque : Si c'est trop lourd pour la fédération, ça l'est également pour les CoReg. Est-ce la fin de ce séjour jeunes ? A suivre.

➤ **La communication :**

Remarques :

- Les déclarations de nos randonnées à la préfecture deviennent de plus en plus compliquées : certains clubs n'ont pas pu les organiser faute de pouvoir communiquer avec les personnes concernées à la préfecture. Maintenant, c'est sur des plates-formes qu'il faut le faire et cela devient difficile. Cela incite à faire plusieurs inscriptions de randonnées sur le site de la fédération en limitant le nombre de participants à 99 ce qui évite d'avoir des déclarations à faire, mis à part à l'ONF lorsque c'est nécessaire. Mais est-ce « légal » ?

Dominique précise qu'un article est dédié à ce sujet sur le « cycl'@net » n° 72, alinéa 6. Décision du Comité Directeur fédéral de la réunion des 21 et 22 octobre 2022.

« Les structures qui rencontrent des difficultés pour organiser leur manifestation avec les services des préfectures, notamment en vue de l'obtention du récépissé de déclaration, peuvent solliciter les membres de la commission nationale de Sécurité, par téléphone, courriel ou en vue d'un rendez-vous sur place, pour résoudre ce type de problème. »

En ce qui concerne le CoDep de l'Orne, il est prévu de rencontrer les services préfectoraux correspondants.

Question de Philippe HAUREE :

Les membres du comité directeur du CoReg ont reçu un courriel de Claude ROBILLARD dans lequel il explique que la transition numérique ne se fera pas ou en tous cas, pas telle qu'il la concevait et qu'il l'avait présentée en septembre 2019 parce qu'il a été désavoué lors du dernier comité directeur de la fédération. Les 2 élus fédéraux normands ont d'ailleurs voté contre, pour quelles raisons ?

INTERVENTIONS DES OFFICIELS :

M. Stéphane GIBON, représentant Martine CANO, Présidente de la Fédération Française de Cyclotourisme :
Il a noté plusieurs questions qu'il va transmettre au siège de la fédération et répond à la question sur la transition numérique : le projet de Claude n'avait pas évalué les besoins précis des clubs, des licenciés et certains de ces derniers sont faciles à mettre en place en s'appuyant sur ce qui existe déjà. Il faut par exemple « ludifier : rendre plus ludique » les brevets en demandant au participant de se prendre en photo avec son téléphone et cela certifiera automatiquement un BCN ou un BPF... La communication vers les clubs et vers les licenciés se fera plus facilement.

RÉSULTATS DES VOTES :

Personne ne s'opposant au scrutin à main levée pour les rapports, il est procédé aux votes. Le rapport moral et le rapport d'activités sont adoptés à l'unanimité, le rapport financier à la majorité (1 abstention).

En ce qui concerne l'élection de Romain MAHIEU du club ASSOC-CYCLO-MARCHE-GODERVILLAISE au comité directeur, avec l'accord des personnes présentes, il est procédé au vote à main levée. Il est élu à l'unanimité.

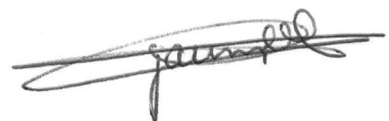
En ce qui concerne l'élection du Censeur aux comptes, faute de candidats, Guy Marguerite accepte de reprendre un mandat. Il est procédé au vote à main levée. Il est élu à l'unanimité.

Fait à Flers le 29 novembre 2022.

signatures :

le Président : Dominique ROUSSEL

la secrétaire : Chantal GAUMER



CLUBS PRÉSENTS :

CoDep 14 :

0634 – AMICALE CYCLO CAENNAISE
1002 – VELO CLUB LEXOVIEN
1020 – C.C LAIZON
2168 – U.S.O. MONDEVILLE
5022 – A C SEVERINE ST SEVER
6581 – CLUB CYCLO MEZIDON-CANON
6876 – ABC AMICALE BARBERY CYCLO
7233 – AC HEROUVILLAISE
7278 – COTE DE NACRE CYCLO
7899 – LES CYCLOS DE L'ODON
8373 – LES ACCRO BIKE

CLUBS REPRÉSENTÉS :

2180 – ELECT GAZ ASSOC SP
6049 – HOULGATE CYCLOTOURISME
7901 – TEAM JOLY VELO SPORT
8333 – ULTRACYCLING AVENTURE

- 11 clubs présents et 4 clubs représentés sur 36 (41,67 %)
- 40 voix et 10 voix sur 105 voix potentielles (47,62 %)

CLUBS PRÉSENTS :

CoDep 50 :

0826 – UNION CYCLO SAINT LOIS
2387 – UNION SPORTIVE ACOME
3277 – ROUE LIBRE ST SAUVEURRAISE
4451 – CC MONTEBOURG – ST GERMAIN DE
TOURNEBUT
4939 – CYCLOS BARENTONNAIS
4969 – CYCLO TOURISTES DE DUCEY
8151 – VAL DE SAIRE CYCLO

- 7 clubs présents sur 17 (41,18 %)
- 34 voix sur 79 voix potentielles (43,04 %)

CLUBS PRÉSENTS :

CoDep 27 :

1101 – CYCLO LOISIRS D'ÉVREUX
1186 – ENTENTE GISORSIENNE
2902 – CLUB SPORTIF ARKEMA
2940 – SAINT PHILBERT ATHLETIC CLUB
4791 – ASS CYCLO PONT AUDEMER
5308 – AMICALE CYCLO VERNOLIENNE
7260 – CYCLO CLUB DU ROUMOIS

CLUBS REPRÉSENTÉS :

0812 – VELO CLUB VERNONNAIS
0939 – CC GAILLON CYCLES
5491 – CYCLOS TOURISTES LOVERIENS
6490 – ASS. SPORT. BRETOLIENNE CYCLO
6499 – GUIDONS A CRAMPONS VTT
6828 – CLUB CYCLISTE CORMEILLAIS
7620 – CYCLO CONCHOIS
8416 – APT LES MÔMES RIDERS

- 7 clubs présents et 8 clubs représentés sur 28 (53,57 %)
- 35 voix et 25 voix sur 101 voix potentielles (59,40 %)

CLUBS PRÉSENTS :

CoDep 61 :

1016 – CYCLOTOURISTES ALENCONNAIS
1518 – RAND CYCLO DU VAL DE VERE
3449 – AMICALE CYCLO LA FERRIERE
5412 – LES LÉOPARDS CYCLOTOURISTES
7652 – VTT LES ÉCUREUILS DU BOCAGE

CLUBS REPRÉSENTÉS :

1616 – LES RANDONNEURS DU PERCHE
7581 – TINCHEBRAY CYCLO

- 5 clubs présents et 2 clubs représentés sur 22 et les MI (31,82 %)
- 26 voix et 10 voix sur 89 voix potentielles (40,45 %)

CLUBS PRÉSENTS :

CoDep 76 :

0001 – G.T. ROUENNAIS
0032 – VELOCE CLUB HAVRAIS
0708 – CLUB DES RANDONNEURS HAVRAIS
3061 – CLUB CYCLOTOURISTE YVETOT
5010 – LES RANDONNEURS CYCLOTOURISTES DE CAUDEBEC LES ELBEUF
5195 – CYCLO CLUB NORMANVILLAIS
6388 – ENTENTE CYCLO VALLIQUERVILLE
6922 – CONFRÉRIE DES BREVETS DE FRANCE ET D'AILLEURS

CLUBS REPRÉSENTÉS :

0738 – CLUB SPORTIF DE ND GRAVENCHON
1026 – VELO CLUB FECAMPOIS CYCLO
1796 – STADE VALERIQUEAIS CYCLOTOURISME
3206 – ASPTT LE HAVRE CYCLO
3990 – A.C.T. MONTIVILLIERS
5072 – LUNERAY CYCLOTOURISTE CLUB
5912 – VELO LOISIR CANTELEU
8129 – VTT ROUEN

- 8 clubs présents et 8 clubs représentés sur 43 (37,21 %)
- 27 voix et 30 voix sur 126 voix potentielles (45,24 %)

 **RÉCOMPENSES :**

Challenge de France :

Récompense nationale :

Catégorie de 3 à 35 licenciés :

Lauriers d'or (1^{er} national) : Club des Randonneurs Havrais (76)
Lauriers d'argent (2^{ème} national) : Amicale Cyclo Caennaise (14)

Catégorie de 36 à 75 licenciés :

Lauriers d'or (1^{er} national) : Groupe Touristes Rouennais (76)

Trophées régionaux :

Catégorie de 3 à 35 licenciés :

3^{ème} régional et 5^{ème} National : Confrérie des Brevets de France

Catégorie de 36 à 75 licenciés :

2^{ème} régional et 6^{ème} national : A.C.T Montivilliers

Catégorie plus de 75 licenciés :

1^{er} régional et 6^{ème} national : Cyclo Loisirs Evreux

Le concours photos :

16 photos ont été envoyées à Denise GENEL. Les licenciés présents à l'AG ont été invités à se prononcer sur les photos.

Après les votes, voici le résultat :

1. Véronique DANIEL – CoDep 76 – GROUPE DE TOURISTES ROUENNAIS
2. Christian LEBEAU – CoDep 14 – AMICALE CYCLO CAENNAISE
3. Jean-Pierre VERGER – CoDep 61 – CYCLO RANDONNEURS ARGENTANNAIS
4. Claude SIMONETTI – Codep 76 – GROUPE DE TOURISTES ROUENNAIS

Le thème pour 2023 est : « Le cyclo à la campagne ».